

Calendrier général de la campagne d'entretien professionnel 2019 (gestion 2018) des agents des catégories A (inspecteurs, inspecteurs divisionnaires à titre personnel), B et C

Dates/périodes	Bureaux gestionnaires de centrale	Réseau (directions)	
11 décembre 2018	Sélection des agents à évaluer au niveau national	Mise à jour dans SIRHIUS des informations susceptibles d'impacter l'entretien professionnel	
4 janvier 2019		Date limite de saisie des opérations de mise à jour de SIRHIUS pour les informations relatives à l'entretien professionnel	
18 janvier 2019	Ouverture de l'application EDEN-RH ; transmission des informations sous forme dématérialisée aux directions dans l'application EDEN-RH	Début de l'ajustement de la sélection et de la validation dans EDEN-RH par les GRH	
25 janvier 2019		Date limite pour demander, via EDEN-RH, le transfert des agents ayant changé d'affectation entre le 01/01/2019 et la date de début des entretiens (le transfert doit être demandé par la direction du 1er janvier 2019). Date limite impérative d'ajustement et de validation, par les GRH des directions, de la sélection des agents à évaluer, dans EDEN-RH .	
Dès validation de la sélection des agents à évaluer par l'ensemble des directions^(*), jusqu'au 15 mars 2019 <i>(*) soit au plus tôt à compter du 28 janvier 2018</i>		Déroulement des entretiens professionnels	➤ Réunions de cadrage ➤ Notification au GRH de la «référence» (RF) par les évaluateurs, via EDEN-RH (agents A, B et C)

dates/périodes	Bureaux gestionnaires de centrale	Réseau (directions)
15 mars 2019		Date limite de tenue des entretiens professionnels et de transmission du compte-rendu à l'agent.
29 mars 2019		Date limite et bloquante dans l'application EDEN-RH de validation des listes d'évaluation par le GRH
5 avril 2019		Date limite de notification par l'évaluateur du CREP visé par l'AH, via EDEN-RH
23 avril 2019		Date limite ⁽¹⁾ pour déposer un recours hiérarchique sur les éléments du compte rendu ou dans les 15 jours francs à compter de la notification du CREP visé par l'AH
9 mai 2019		Date limite pour la notification via EDEN-RH de la réponse de <u>l'autorité hiérarchique</u> ou dans les 15 jours francs à compter de la réception du recours hiérarchique
11 juin 2019		Date limite ⁽¹⁾ de recours devant la CAPL ou la CAPN (recours de 1 ^{er} niveau ⁽²⁾) ou dans le délai d' un mois à compter de la notification de la réponse au recours par l'autorité hiérarchique
28 juin 2019		Date limite des réunions des CAPL ⁽³⁾ ; Envoi des recours devant la CAPN (recours de 1 ^{er} niveau)
8 juillet 2019		Date limite de notification à l'agent de la décision de l'AH après CAPL
juin à mi-décembre 2019		Saisie, par les chefs de service, dans EDEN-RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2020 pour les agents obtenant leur mutation ou promus en cours d'année.
Mi-septembre à mi-décembre 2019	Examen des recours en CAPN (1 ^{er} niveau de recours)	Présentation du bilan de la campagne d'entretien professionnel de l'année 2019 aux CTL (CTS)
13 décembre 2019		Date limite de saisie, dans EDEN-RH, des fiches préparatoires à l'entretien professionnel de l'année 2020
⁽¹⁾ : date limite théorique (la date limite réelle est appréciée au cas par cas en fonction du délai dont dispose l'agent pour déposer son recours). ⁽²⁾ : les CAPN sont maintenues pour l'examen des recours déposés par les agents ne relevant pas d'une CAP locale (recours directs pour les cadres A+, les géomètres cadastrés, les agents techniques et les agents de la DGFIP détachés auprès d'une autre administration). ⁽³⁾ : en cas de report justifié par un contexte local particulier, la CAPL devra impérativement se réunir avant le 30 septembre 2019.		